

Les Rubans du Patrimoine 2022

Votre patrimoine bâti est une richesse, faites connaître vos réalisations !

Vous trouverez sur le site <https://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr/participer> les informations relatives aux Rubans du Patrimoine 2022.

Les dossiers de candidature complets sont à retourner avant le 31 janvier 2022 à : Fédération Française du Bâtiment – 28^{ème} édition des Rubans du Patrimoine – 33 avenue Kléber – 75784 PARIS Cedex 16